

Questions orales

ment sera en mesure de donner son point de vue au sujet de ce rapport d'ici quelques semaines.

[Traduction]

Je veux dire que nous avons écouté très attentivement ce que l'industrie avait à dire par l'intermédiaire du TCCE. Je m'attends à ce que des représentants de l'industrie du vêtement et de celle du textile, qui ont des points de vue tout à fait différents sur cette proposition, nous fassent part de leur opinion au cours des semaines qui viennent.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg—Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Hier, en manchette du *Winnipeg Free Press*, on pouvait lire ce qui suit: «Les hôpitaux craignent que la TPS de M. Wilson ne soit un cauchemar administratif.»

La Manitoba Health Organization estime que quatre hôpitaux du Manitoba dépenseront près de un demi-million de dollars de plus en taxe de vente en vertu de la TPS, et qu'ils feront face à une augmentation de leurs frais d'administration à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe.

Le ministre va-t-il maintenant reconnaître qu'il vaudrait mieux annuler le projet de TPS ou, s'il insiste pour l'appliquer, va-t-il au moins exempter les établissements de santé? Ou doit-on comprendre que le gouvernement souhaite saigner à blanc les hôpitaux?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je sais que le député ne l'a pas fait intentionnellement, mais il dénature énormément l'engagement que le gouvernement a pris envers les hôpitaux, les universités, les écoles et les municipalités, de ne pas accroître leur fardeau fiscal.

Une voix: C'est ce que vous faites.

M. Wilson (Etobicoke Centre): Le député prétend que nous augmentons leur fardeau fiscal. Il lui suffira de lire le journal pour comprendre que ce qu'il vient de dire est tout à fait faux.

Le fait est que nous rencontrons les représentants des gouvernements provinciaux. Nous avons eu d'importants entretiens avec les représentants des hôpitaux, des universités, des écoles et des municipalités, afin de déterminer s'il existe une façon plus simple de respecter l'engagement que nous avons pris à leur égard. Ces rencontres

ont eu lieu tout récemment. En fait, on a consulté encore vendredi dernier les gouvernements provinciaux.

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg—Nord): Monsieur le Président, les chiffres ne viennent pas de moi. Ce sont ceux d'une institution financière qui a préparé le rapport pour le compte de la Manitoba Health Organization.

Les syndicats des travailleurs de la santé exigeront probablement des augmentations de salaires en fonction de la TPS, ce qui va accroître encore davantage les dépenses des hôpitaux et ainsi, des compressions dans les services de santé offerts deviendront inévitables, à moins que le gouvernement provincial ne soit en mesure d'intervenir.

Étant donné que le gouvernement a déjà sabré dans les paiements de transfert aux provinces au titre de la santé, comment le ministre peut-il insister pour imposer ce lourd fardeau financier supplémentaire aux hôpitaux et s'attendre quand même à ce qu'ils offrent d'excellents soins de santé à tous les Canadiens.

Va-t-il reconnaître qu'il serait insensé de forcer les hôpitaux à absorber les énormes frais d'administration reliés à la TPS, si, en fait on n'entend tirer aucune recette des hôpitaux à ce titre?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le président, je suis heureux de constater que le député reconnaît que nous n'entendons pas augmenter nos recettes aux dépens de ces établissements.

Comme je l'ai précisé dans ma première réponse, nous avons des entretiens avec les représentants des gouvernements provinciaux, des écoles, des universités et des hôpitaux, afin de trouver une façon de simplifier l'administration de la taxe. Ces discussions se poursuivent. Si nous pouvions obtenir l'accord des provinces à ce sujet, nous serions en mesure de répondre aux besoins des hôpitaux. Je tiens à souligner que contrairement à ce que le député a laissé entendre, les hôpitaux n'auront pas à accroître leur masse salariale à cause de la TPS.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Son ministère est à revoir sa politique de défense.

Comme nous avons entendu dire aujourd'hui que d'autres ministres et le premier ministre voulaient que la population du Canada participe à l'examen des politiques nationales, le ministre est-il prêt à faire participer les Canadiens à l'examen de la politique de défense et à les